

PROJET DE NORME INTERNATIONALE

ISO/DIS 13943

ISO/TC 92

Secrétariat: BSI

Début de vote:
2022-11-22

Vote clos le:
2023-02-14

Sécurité au feu — Vocabulaire

Fire safety — Vocabulary

ICS: 13.220.01; 01.040.13

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO/PRF 13943

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/ada54033-9106-49a4-8322-1b729de93255/iso-prf-13943>

Le présent document est distribué tel qu'il est parvenu du secrétariat du comité.

CE DOCUMENT EST UN PROJET DIFFUSÉ POUR OBSERVATIONS ET APPROBATION. IL EST DONC SUSCEPTIBLE DE MODIFICATION ET NE PEUT ÊTRE CITÉ COMME NORME INTERNATIONALE AVANT SA PUBLICATION EN TANT QUE TELLE.

OUTRE LE FAIT D'ÊTRE EXAMINÉS POUR ÉTABLIR S'ILS SONT ACCEPTABLES À DES FINS INDUSTRIELLES, TECHNOLOGIQUES ET COMMERCIALES, AINSI QUE DU POINT DE VUE DES UTILISATEURS, LES PROJETS DE NORMES INTERNATIONALES DOIVENT PARFOIS ÊTRE CONSIDÉRÉS DU POINT DE VUE DE LEUR POSSIBILITÉ DE DEVENIR DES NORMES POUVANT SERVIR DE RÉFÉRENCE DANS LA RÉGLEMENTATION NATIONALE.

LES DESTINATAIRES DU PRÉSENT PROJET SONT INVITÉS À PRÉSENTER, AVEC LEURS OBSERVATIONS, NOTIFICATION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ DONT ILS AURAIENT ÉVENTUELLEMENT CONNAISSANCE ET À FOURNIR UNE DOCUMENTATION EXPLICATIVE.

TRAITEMENT PARALLÈLE ISO/CEN



Numéro de référence
ISO/DIS 13943:2022(F)

© ISO 2022

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO/PRF 13943

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/ada54033-9106-49a4-8322-1b729de93255/iso-prf-13943>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2022

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8
CH-1214 Vernier, Genève
Tél.: +41 22 749 01 11
E-mail: copyright@iso.org
Web: www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

Page

Avant-propos	iv
Introduction	v
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes et définitions	1
Bibliographie	71
Index des termes déconseillés	73

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO/PRF 13943

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/ada54033-9106-49a4-8322-1b729de93255/iso-prf-13943>

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est attirée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant : www.iso.org/iso/fr/avant-propos.html.

Le présent document a été élaboré par le comité technique ISO/TC 92, *Sécurité au feu*.

Cette quatrième édition annule et remplace la troisième édition (ISO 13943:2017), qui a fait l'objet d'une révision technique.

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information ou toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve à l'adresse www.iso.org/fr/members.html.

Introduction

Il y a eu, au cours des deux dernières décennies, une évolution significative de la sécurité incendie. Des progrès considérables sont intervenus dans le domaine de la conception par l'ingénierie de sécurité incendie, notamment en ce qui concerne les projets de construction, de même que de nouveaux concepts ont vu le jour, liés à la conception basée sur les performances. Au regard de cette évolution continue, il existe un besoin croissant d'adopter un langage commun dans le domaine de plus en plus vaste de la sécurité incendie, au-delà de ce qui a été traditionnellement limité au domaine des essais de résistance au feu.

La première édition du présent vocabulaire, ISO 13943:2000, comportait les définitions de 180 termes environ. Afin de tenir compte de l'évolution rapide des domaines technologiques liés à la sécurité incendie, la présente édition de la norme contient de nombreux nouveaux termes (avec leurs définitions), ainsi que des définitions mises à jour par rapport aux précédentes éditions.

Le présent document définit des termes généraux afin d'établir un vocabulaire applicable à la sécurité incendie, y compris la sécurité incendie dans les immeubles, les travaux de génie civil et d'autres éléments au sein de l'environnement bâti. Il sera mis à jour au fur et à mesure que des termes et définitions de nouveaux concepts dans le domaine de la sécurité incendie auront fait l'objet d'un accord et auront été développés.

Il est important de noter que l'interprétation de certains termes de sécurité incendie peut être quelque peu différente de celle utilisée dans le présent document, lorsqu'ils sont utilisés dans le cadre d'une réglementation. Dans ce cas, la définition du présent document peut ne pas être applicable.

Les termes du présent document sont :

- des concepts fondamentaux ;
- des concepts plus spécifiques, tels que ceux utilisés spécifiquement dans les essais de résistance au feu ou l'ingénierie de sécurité incendie et qui peuvent être employés dans les normes ISO ou IEC relatives au feu ; et
- des concepts connexes, couvrant notamment les termes utilisés dans la construction et le génie civil.

L'Annexe A fournit un index des termes déconseillés.

La présentation est conçue conformément à l'ISO 10241-1, sauf spécification contraire. L'ordre des termes correspond à celui des termes équivalents dans la version anglaise de la présente Norme internationale. Les termes apparaissent en **caractères gras** à l'exclusion des termes déconseillés, qui sont en caractères normaux.

Utilisation du terme « objet »

Pour les besoins du présent document, le terme « objet » (« item » dans la version anglaise) est employé d'une manière générale pour représenter un objet quelconque ou un groupe d'objets et peut couvrir par exemple un matériau, un produit, un assemblage, une structure ou bien une construction comme l'exige le contexte de chaque définition individuelle.

Si « l'objet » en question est une éprouvette d'essai, le terme « éprouvette d'essai » est employé.

La version allemande utilise des termes tels que matériau, produit, kit, assemblage ou construction afin de clarifier la signification de chaque définition.

Sécurité au feu — Vocabulaire

1 Domaine d'application

Le présent document définit la terminologie relative à la sécurité incendie, telle qu'elle est utilisée dans les normes incendie de l'ISO et l'IEC.

2 Références normatives

Il n'existe pas de références normatives dans le présent document.

3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions suivants s'appliquent.

L'ISO et l'IEC tiennent à jour des bases de données terminologiques destinées à être utilisées en normalisation, consultables aux adresses suivantes :

- IEC Electropedia : disponible à l'adresse <https://www.electropedia.org/> ;
- ISO Online browsing platform : disponible à l'adresse <https://www.iso.org/obp>.

3.1

échauffement anormal

<électrotechnique> quantité de chaleur additionnée à celle qui résulte de l'utilisation dans des conditions normales, jusque et y compris celle qui est à l'origine d'un *incendie* (3.138)

3.2

absorptivité

rapport de la *densité de flux de chaleur rayonné* (3.367) absorbé sur la *densité de flux de chaleur radiatif* (3.370) incident

Note 1 à l'article : L'absorptivité est une grandeur sans dimension.

3.3

critères d'acceptabilité

critères qui forment la base d'évaluation de l'acceptabilité de la sécurité de la conception d'un *environnement bâti* (3.36)

Note 1 à l'article : Les critères peuvent être qualitatifs, quantitatifs ou une combinaison des deux.

3.4

exactitude

étroitesse de l'accord entre le résultat d'un mesurage et la valeur vraie du mesurande

[SOURCE : ASTM E176]

3.5

délai d'activation

intervalle de temps qui s'écoule entre le déclenchement de la réponse d'un capteur jusqu'à ce que le *système de suppression* (3.431), le système de contrôle des *fumées* (3.401), le système d'alarme ou un autre système de sécurité incendie soit totalement opérationnel

3.6

protection active contre l'incendie

méthode(s) utilisée(s) pour réduire ou empêcher la propagation du *feu* (3.138), de la chaleur ou de la *fumée* (3.401) par détection ou suppression de l'incendie et exigeant un certain mouvement ou une réponse pour devenir active(s)

EXEMPLE L'application d'un agent (tel que gaz halon ou eau pulvérisée) sur le feu, ou le contrôle de la ventilation ou des fumées.

Note 1 à l'article : À comparer avec les termes *protection passive contre l'incendie* (3.335) et *système de suppression* (3.432).

3.7

densité réelle délivrée

DRD

débit volumique d'eau par unité de surface libérée sur la surface horizontale supérieure de *combustibles* (3.59) en combustion factice

Note 1 à l'article : La DRD est généralement déterminée par rapport à un *débit calorifique* (3.235) spécifique d'un *feu* (3.138).

Note 2 à l'article : La DRD peut être mesurée conformément à l'ISO 6182-7.

Note 3 à l'article : Elle est exprimée en $\text{mm} \cdot \text{min}^{-1}$.

3.8

effet aigu

effet vif ou grave, généralement utilisé en référence aux effets sur la santé humaine

Note 1 à l'article : À comparer avec le terme *effet chronique* (3.57).

3.9

toxicité aiguë

toxicité (3.464) qui engendre des effets *toxiques* (3.458) se produisant rapidement

Note 1 à l'article : À comparer avec le terme *potentiel toxique* (3.461).

3.10

aérosol

suspension de *gouttelettes* (3.94) liquides ou de particules solides dans un milieu en phase gazeuse, générées par un *feu* (3.138)

Note 1 à l'article : Les gouttelettes ou les particules ont généralement une taille allant de moins de 10 nm à plus de 10 μm .

Note 2 à l'article : À comparer avec le terme **gouttelettes**.

3.11**particule d'aérosol**

élément de matière solide relevant de la phase dispersée d'un *aérosol* (3.10)

Note 1 à l'article : Il existe deux catégories de particules dans les aérosols générés par un feu : les particules non brûlées ou partiellement brûlées contenant une forte proportion de carbone (c'est-à-dire la « suie ») et les particules ayant subi une combustion relativement complète, de petite taille (c'est-à-dire les « cendres »). Les particules de *suie* (3.409) de faible diamètre (soit environ 1 µm) sont généralement constituées de petites sphères élémentaires de 10 nm à 50 nm de diamètre. La formation de particules de suie dépend de plusieurs paramètres, notamment la nucléation, l'agglomération et l'accroissement de surface. Une *oxydation* (3.331) des particules de suie [c'est-à-dire une *combustion* (3.62) supplémentaire] est également possible.

3.12**flamme persistante**

flamme (3.186) qui persiste après le retrait de la *source d'allumage* (3.249)

3.13**durée de flamme persistante**

durée pendant laquelle une *flamme persistante* (3.12) persiste dans des conditions spécifiées

Note 1 à l'article : À comparer avec le terme *durée de persistance de flamme* (3.95).

3.14**incandescence résiduelle**

combustion incandescente (3.226) persistant après le retrait de la *source d'allumage* (3.249) et la disparition de toute *combustion avec flamme* (3.202)

3.15**durée d'incandescence résiduelle**

durée pendant laquelle une *incandescence résiduelle* (3.14) persiste dans des conditions spécifiées

3.16**modèle basé sur des agents**

modèle informatique utilisé pour simuler les actions et les interactions d'agents autonomes à l'aide d'un ensemble de règles

[SOURCE : ISO 20414]

3.17**bouche de canalisation**

orifice d'un système de canalisations par lequel un fluide d'extinction peut être appliqué en direction d'une source d'*incendie* (3.138)

3.18**délai d'alarme**

intervalle de temps compris entre l'*allumage* (3.247) d'un *incendie* (3.138) et le déclenchement de l'alarme

Note 1 à l'article : L'instant d'allumage peut être connu, par exemple dans le cas d'un *modèle feu* (3.160) ou d'un *essai au feu* (3.181), ou bien il peut être supposé connu, par exemple, à partir d'une estimation à rebours à compter de l'instant de détection. Les conditions qui permettent de déterminer l'instant d'allumage sont toujours indiquées lorsque le délai d'alarme est spécifié.

3.19

enflammé, adjectif
allumé, adjectif.
en *combustion* (3.62)

3.20

analyte
substance qui est identifiée ou quantifiée dans une éprouvette au cours d'une analyse

3.21

résistance à l'arc
<électrotechnique> aptitude d'un matériau électriquement isolant à résister aux effets d'un arc électrique, dans des conditions spécifiées

Note 1 à l'article : La résistance à l'arc est identifiée par la longueur de l'arc, l'absence ou la présence d'un chemin conducteur, l'inflammation ou les dommages subis par l'*éprouvette d'essai* (3.442).

3.22

vitesse surfacique de combustion
DÉCONSEILLÉ : vitesse massique de brûlage
DÉCONSEILLÉ : vitesse de combustion
surface de matériau *brûlé* (3.38) par unité de temps dans des conditions spécifiées

Note 1 à l'article : Elle est exprimée en $\text{m}^2 \cdot \text{s}^{-1}$.

3.23

incendie criminel
délit consistant à déclencher un *incendie* (3.138), avec généralement l'intention de causer des dommages

3.24

cendre
cendres
résidu minéral résultant d'une *combustion complète* (3.66)

3.25

asphyxiant
toxique (3.463) induisant une hypoxie, pouvant entraîner une dépression du système nerveux central ou des effets cardiovasculaires

Note 1 à l'article : Une perte de conscience et, finalement, la mort peuvent survenir.

3.26

transmissivité atmosphérique
rapport entre l'intensité du rayonnement transmise après avoir traversé une longueur unitaire d'un fluide présent (dioxyde de carbone, vapeur d'eau, poussière et brouillard) et l'intensité du rayonnement qui aurait parcouru la même distance dans de l'air propre

[SOURCE : ISO 24678-7]

3.27**auto-allumage****allumage spontané****auto-inflammation****inflammation non contrôlée**

DÉCONSEILLÉ : combustion spontanée

allumage (3.247) provoqué par une réaction exothermique interne

Note 1 à l'article : L'allumage peut être provoqué par un *auto-échauffement* (3.394) ou, dans le cas d'une **inflammation non contrôlée**, par un échauffement dû à une source externe, à condition que la source externe exclue une flamme nue.

Note 2 à l'article : En Amérique du Nord, « **spontaneous ignition** » (« allumage spontané ») est le terme privilégié pour désigner l'allumage provoqué par auto-échauffement.

Note 3 à l'article : À comparer avec les termes *allumage piloté* (3.341) et *température d'allumage spontané* (3.418).

3.28**température d'auto-allumage**

température minimale à laquelle l'*auto-allumage* (3.27) est obtenu lors d'un *essai au feu* (3.181)

Note 1 à l'article : Elle est exprimée en °C.

Note 2 à l'article : À comparer avec le terme *température d'allumage spontané* (3.418).

3.29**temps disponible pour l'évacuation en sécurité****ASET****temps disponible pour évacuer**

intervalle de temps calculé entre le moment de l'*allumage* (3.247) et le moment où les conditions sont telles que l'occupant se trouve dans l'incapacité d'exécuter une action efficace d'*évacuation* (3.114) vers un *refuge sûr* (3.385) ou une *zone de sécurité* (3.342)

Note 1 à l'article : L'instant d'allumage peut être connu, par exemple dans le cas d'un *modèle feu* (3.160) ou d'un *essai au feu* (3.181), ou bien il peut être supposé connu, par exemple, à partir d'une estimation à rebours à compter de l'instant de détection. Les conditions permettant de déterminer l'instant d'allumage doivent être indiquées.

Note 2 à l'article : Cette définition est à mettre en relation avec une *incapacitation* (3.255) avec impossibilité de s'échapper. D'autres critères pour l'ASET sont possibles. Si un critère est remplacé, il est nécessaire de l'indiquer.

Note 3 à l'article : Chaque occupant peut avoir une valeur différente d'ASET, selon ses caractéristiques personnelles.

3.30**backdraft [explosion de fumée]**

rapide *combustion avec flamme* (3.202) causée par une soudaine entrée d'air dans un espace confiné déficient en oxygène contenant des produits chauds issus d'une *combustion* (3.62) incomplète

Note 1 à l'article : Dans certains cas, ces conditions peuvent donner lieu à une *explosion* (3.122).

3.31**scénario comportemental**

description du comportement des occupants au cours d'un *incendie* (3.138)

3.32

incertitude comportementale

incertitude des scénarios d'évacuation associée à l'impact du comportement humain en cas d'incendie pendant l'évacuation

[SOURCE : ISO 20414]

3.33

corps noir

forme absorbant intégralement tous les rayonnements électromagnétiques qu'elle reçoit

3.34

source de rayonnement de corps noir

source de rayonnement thermique idéale qui absorbe intégralement tous les rayonnements thermiques incidents, quelles que soient leur longueur d'onde et leur direction

Note 1 à l'article : L'*émissivité* (3.103) d'une source de rayonnement du corps noir est égale à l'unité un.

Note 2 à l'article : Un corps noir peut également être un radiateur idéal d'énergie.

[SOURCE : ISO 14934-1:2010, 3.1.7]

3.35

élément de construction

partie intégrante d'un *environnement bâti* (3.36)

Note 1 à l'article : Ce terme comprend les planchers, les murs, les poutres, les poteaux, les portes et les objets traversants, mais exclut le contenu.

Note 2 à l'article : Cette définition a une portée plus large que celle donnée dans l'ISO 6707-1.

3.36

environnement bâti

bâtiment ou autre structure

EXEMPLE Les plateformes off-shore, les ouvrages de génie civil tels que les tunnels, les ponts et les mines, ainsi que les moyens de transport, tels que les véhicules à moteur et les bateaux.

Note 1 à l'article : L'ISO 6707-1 contient un certain nombre de termes et de définitions de concepts associés à l'environnement bâti.

3.37

panache flottant

mouvement ascensionnel convectif d'un fluide au-dessus d'une source de chaleur

Note 1 à l'article : À comparer avec le terme *panache de feu* (3.162).

3.38

brûler, verbe intransitif

en *combustion* (3.62)

3.39

brûler, verbe transitif

déclencher un processus de *combustion* (3.62)

3.40**surface brûlée**

partie de la *surface endommagée* (3.79) d'un matériau qui a été détruite par *combustion* (3.62) ou *pyrolyse* (3.364), dans des conditions spécifiées

Note 1 à l'article : Elle est exprimée en m².

3.41**longueur brûlée**

longueur maximale dans une direction spécifiée de la *surface brûlée* (3.40)

Note 1 à l'article : Elle est exprimée en m.

Note 2 à l'article : À comparer avec le terme *longueur endommagée* (3.80).

3.42**comportement en combustion**

<essais au feu> réponse d'une *éprouvette d'essai* (3.442), lorsqu'elle brûle dans des conditions spécifiées, à l'examen de la *réaction au feu* (3.373) ou de la *résistance au feu* (3.165)

3.43**débris en combustion**

matériau en combustion, autre que des gouttelettes, qui se désolidarise de l'*éprouvette* (3.442) pendant un *essai au feu* (3.181) et continue de *brûler* (3.38) au sol

Note 1 à l'article : À comparer avec les termes *gouttelettes en combustion* (3.44), *débris enflammés* (3.203) et *gouttelettes enflammées* (3.204).

3.44**gouttelettes en combustion**

gouttes de matériau en fusion ou liquéfié en flammes, qui tombent d'une *éprouvette* (3.442) pendant un *essai au feu* (3.181) et continuent de *brûler* (3.38) au sol

Note 1 à l'article : À comparer avec les termes *gouttelettes enflammées* (3.204), *débris enflammés* (3.203) et *débris en combustion* (3.43).

3.45**éclatement**

rupture violente d'un objet par suite de surpression en son sein ou en surface

3.46**feu de brousse**

feu imprévu sur une surface végétalisée

Note 1 à l'article : Ce terme est utilisé principalement, mais pas exclusivement, en Afrique et en Océanie.

[SOURCE : ISO/TR 24188]

3.47**calibrage**

<d'un modèle feu> processus d'ajustement de paramètres de modélisation dans un *modèle* (3.160) informatique aux fins d'améliorer la concordance avec des données expérimentales

3.48

étalonnage dans le contexte de la modélisation du feu

processus d'ajustement de paramètres de modélisation dans un modèle informatique aux fins d'améliorer la concordance avec les données expérimentales

Note 1 à l'article : L'ISO 20414 ne contient pas le délimiteur « dans le contexte de la modélisation du feu ».

[SOURCE : ISO 20414]

3.49

calorimètre

appareil permettant de mesurer la quantité de chaleur

Note 1 à l'article : À comparer avec les termes *calorimètre de débit calorifique* (3.236) et *calorimètre massique* (3.293).

3.50

carboxyhémoglobine

composé qui se forme lorsque du monoxyde de carbone (CO) se combine à de l'**hémoglobine**

Note 1 à l'article : L'**hémoglobine** a une affinité pour le monoxyde de carbone (CO) environ 245 fois supérieure à son affinité pour l'oxygène ; par conséquent, la capacité de l'hémoglobine à transporter de l'oxygène est sérieusement compromise lors d'une intoxication au monoxyde de carbone.

3.51

saturation en carboxyhémoglobine

pourcentage d'hémoglobine sanguine transformée en carboxyhémoglobine à partir d'une réaction chimique réversible avec le monoxyde de carbone inhalé

3.52

jet en plafond

mouvement d'un gaz dans une couche de gaz chaud proche du plafond qui est engendré par la flottabilité du *panache de feu* (3.162) incident sur le plafond

3.53

résidu carbonneux

résidu carboné résultant d'une *pyrolyse* (3.364) ou d'une *combustion* (3.62) incomplète

3.54

carboniser

former un *résidu carbonneux* (3.53)

3.55

longueur carbonisée

longueur de la surface calcinée

Note 1 à l'article : À comparer avec les termes *longueur brûlée* (3.41) et *longueur endommagée* (3.80).

Note 2 à l'article : Dans certaines normes, la longueur carbonisée est définie par une méthode d'essai spécifique.

3.56

effet de cheminée

mouvement ascensionnel des *effluents du feu* (3.147) chauds provoqué par des courants de *convection* (3.73) à l'intérieur d'une *enceinte* (3.106) essentiellement verticale

Note 1 à l'article : Ce phénomène amène généralement plus d'air dans le *feu* (3.138).

3.57**effet chronique**

se poursuivant sur une longue durée ou revenant fréquemment à de faibles niveaux, généralement utilisé en référence aux effets sur la santé humaine

Note 1 à l'article : À comparer avec le terme *effet aigu* (3.8).

3.58**scorie(s)**

agglomérat solide de résidus produits par une *combustion complète* (3.66) ou une *combustion* (3.62) incomplète, et pouvant résulter d'une fusion complète ou partielle

3.59**combustible**, adjectif

susceptible d'être *allumé* (3.246) et de *brûler* (3.38)

3.60**combustible**, substantif

objet susceptible de donner lieu à une *combustion* (3.62)

3.61**charge combustible**

masse théorique qui serait perdue par l'*éprouvette d'essai* (3.442) lorsqu'elle est supposée avoir subi une *combustion complète* (3.66) dans un *essai au feu* (3.181)

3.62**combustion**

réaction exothermique d'une substance avec un *comburant* (3.332)

Note 1 à l'article : Cette combustion émet généralement des *effluents du feu* (3.147) accompagnés de *flammas* (3.186) ou d'*incandescence* (3.225).

3.63**rendement de combustion**

rapport entre la quantité de *dégagement de chaleur* (3.234) par une *combustion* (3.62) incomplète et la chaleur théorique dégagée par une *combustion complète* (3.66)

Note 1 à l'article : Le rendement de combustion ne peut être calculé que si la combustion complète peut être définie.

Note 2 à l'article : Il est exprimé généralement en pourcentage.

Note 3 à l'article : Le rendement de combustion est une grandeur sans dimension.

3.64**produit de combustion****produit de la combustion**

matériau solide, liquide ou gazeux résultant d'une *combustion* (3.62)

Note 1 à l'article : Les produits de combustion peuvent comprendre des *effluents du feu* (3.147), des *cendres* (3.24), des *résidus charbonneux* (3.53), des *scories* (3.58) ou de la *suie* (3.409).

3.65**défaillance de mode commun**

défaillance impliquant une source unique qui affecte simultanément plusieurs types de systèmes de sûreté

3.66

combustion complète

combustion (3.62) au cours de laquelle les *produits de combustion* (3.64) sont complètement oxydés

Note 1 à l'article : Cela signifie que, lorsque le *comburant* (3.332) est l'oxygène, tout le carbone est transformé en dioxyde de carbone et tout l'hydrogène est transformé en eau.

Note 2 à l'article : Si des éléments autres que le carbone, l'hydrogène et l'oxygène sont présents dans les matériaux *combustibles* (3.59), ces éléments sont transformés en les produits les plus stables dans leur état normal à 298 K.

3.67

matériau composite

association de deux ou de plusieurs matériaux distincts

3.68

modèle informatique

programme informatique opérationnel qui implémente un *modèle conceptuel* (3.71)

3.69

concentration

masse d'une matière dispersée ou dissoute dans un volume donné

Note 1 à l'article : Pour les *effluents du feu* (3.147), elle est exprimée en $\text{g}\cdot\text{m}^{-3}$.

Note 2 à l'article : Pour un *gaz toxique* (3.459), la concentration s'exprime généralement en *fraction volumique* (3.487) à $T = 298 \text{ K}$ et $P = 1 \text{ atm}$, et elle est exprimée en $\mu\text{L}\cdot\text{L}^{-1}$ (ce qui équivaut à $\text{cm}^3\cdot\text{m}^{-3} = 10^{-6}$).

Note 3 à l'article : La concentration d'un gaz à la température T et à la pression P peut être calculée à partir de sa fraction volumique (si le gaz peut être assimilé à un gaz parfait) en multipliant la fraction volumique par la masse volumique du gaz dans les mêmes conditions de température et de pression.

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/ada54033-9106-49a4-8322->

Note 4 à l'article : Le Pascal (Pa) est l'unité SI pour la pression ; toutefois, l'atmosphère (atm) est généralement utilisée dans ce contexte, où $1 \text{ atm} = 101,3 \text{ kPa}$.

3.70

courbe concentration-temps

<toxicologie> courbe de la *concentration* (3.69) d'un *gaz toxique* (3.459) ou des *effluents du feu* (3.147) en fonction du temps

Note 1 à l'article : Pour les effluents du feu, la concentration est généralement mesurée en $\text{g}\cdot\text{m}^{-3}$.

Note 2 à l'article : Pour un gaz toxique, la concentration s'exprime généralement en *fraction volumique* (3.487) à $T = 298 \text{ K}$ et $P = 1 \text{ atm}$, et elle est exprimée en $\mu\text{L}\cdot\text{L}^{-1}$ (ce qui équivaut à $\text{cm}^3\cdot\text{m}^{-3} = 10^{-6}$).

Note 3 à l'article : Le Pascal (Pa) est l'unité SI pour la pression ; toutefois, l'atmosphère (atm) est généralement utilisée dans ce contexte, où $1 \text{ atm} = 101,3 \text{ kPa}$.

3.71

modèle conceptuel

informations, données de modélisation mathématique, hypothèses, conditions aux limites et équations mathématiques qui décrivent le système (physique) ou le processus d'intérêt